



Syndicat National
Force Ouvrière
des **Cadres** des
Organismes Sociaux

La lettre de La Michodière

N°33-2022 – 13 octobre 2022

Lettre d'information éditée par le SNFOCOS sous le N° de Commission Paritaire 3 941 D 73 S
Bruno Gasparini, Directeur Gérant



EDITO

RETRAITES, ... UNE RÉFORME RÉTROGRADE VALIDÉE PAR UNE POIGNÉE DE PLAYMOBIL ?

Les Français refusent le recul de l'âge de départ, mais l'Etat passe en force.

Et pourtant, la pérennité du système à moyen terme n'est pas un sujet : excédentaire en 2021 et 2022, le solde global se dégrade entre 2023 et 2030 avant un retour à l'équilibre après !

L'enjeu n'est pas véritablement de « sauver » les régimes de retraites, mais de réorienter les dépenses vers d'autres projets nationaux : sur 5 ans, 15 milliards de recettes et 10 milliards de pensions non versées.

Alors que le budget de l'Etat est déficitaire chaque année de 93 milliards d'euros, la Présidence de la République préfère s'attaquer à la Sécurité sociale plutôt que de renoncer à certaines niches fiscales et autres exonérations de cotisations sociales !

Ces mêmes « cadeaux patronaux » qui sont sensés viser le plein emploi. Oui, mais quand on parle d'emploi, c'est toutes les générations qu'il faut considérer : une personne sur deux n'est plus en emploi lorsqu'elle part à la retraite. Au-delà, des gains générés par le recul de l'âge de départ, la moitié est une fois de plus une charge transférée à la protection sociale par la multiplication des arrêts de travail, d'invalidités ou d'allocations chômage...

Si l'hiver est sous l'égide de la sobriété, gageons que nous défilerons bientôt tous en col roulé...

Bruno Gasparini, Secrétaire Général du SNFOCOS

SOMMAIRE

Page 1 : Edito du SG
Retraites, ... une réforme rétrograde validée par une poignée de Playmobil ?

Page 2 : Retraites
Le projet de réforme ne cadre pas
Communiqué de FO Cadres
10 septembre 2022

Page 3 : RPN Evolution des réseaux du 4 octobre 2022
Compte rendu du SNFOCOS

Page 4 : Congrès SNFOCOS CAF 13
Retour en images
Cérémonie Légion d'Honneur Philippe Pihet

Page 5 : Revalorisation des pensions de retraite
Communiqué FO du 6 octobre 2022

Page 6 : Guide des Proches Aidants FO
Agenda



RETRAITES : LE PROJET DE RÉFORME NE CADRE PAS

COMMUNIQUÉ DE FO-CADRES 10 SEPTEMBRE 2022

Une étude Apec réalisée en ligne en septembre 2022 dresse un constat sans appel du ressenti des cadres à l'évocation d'un éventuel projet de réforme des retraites. Tous les chiffres concordent et ce quelles que soient les questions posées : l'idée ne passe pas.

Outre le fait que 44% des cadres de plus de 45 ans ne savent pas à quel âge ils vont pouvoir prétendre à partir et que seuls 35% d'entre eux ont une idée précise de leur pension, ils sont 55% à se déclarer pas vraiment ou pas du tout sereins quant à leur fin de carrière. Mais le chiffre le plus frappant reste sans conteste celui du rapport de l'ensemble des cadres à toute idée de recul de l'âge légal de départ : toute catégorie d'âge confondu, ils sont 34% à se déclarer plutôt inquiets et même 27% à se déclarer très inquiets. **Ce qui donne un total sans équivoque de 61% de cadres en situation de préoccupation.**

Cette inquiétude n'a rien d'étonnant. La plupart des cadres arrivent tardivement sur le marché du travail et ne sont pas éligibles au dispositif longue carrière. D'autres sont devenus cadres au fil de leur carrière et n'ont pas toujours cotisé sur la base des revenus qu'ils ont acquis ultérieurement. Ce qui incite 47% d'entre eux à envisager de continuer à avoir une activité professionnelle partielle (cumul emploi/retraite). Encore une fois, ces chiffres démontrent l'évolution de la proximité toujours plus évidente du statut de cadre avec celui de salarié. FO-Cadres exprimait ses inquiétudes en la matière dans un récent article (voir [« Rémunération des cadres : deux études \(pas si\) contradictoires »](#)) : les principaux intéressés semblent ne pas nous démentir.

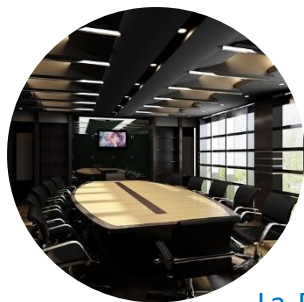
Rappelons que le dernier rapport du COR lui-même affirme qu'(...) il ne revient pas au COR de

se positionner sur le choix du dimensionnement du système de retraite. Selon les préférences politiques, il est parfaitement légitime de défendre que ces niveaux sont trop ou pas assez élevés, et qu'il faut ou non mettre en œuvre une réforme du système de retraite. **Dès lors, FO-Cadres tire la sonnette d'alarme : les cadres ont déjà fort à faire en termes de conditions et de charge de travail, de stress, d'épuisement professionnel et de paupérisation de leur statut et de leur rémunération. Ajouter à cela une pression supplémentaire ne peut s'avérer positif ni pour les cadres, ni pour les salariés, ni pour les entreprises.**

Et au final, ni pour l'économie.



Voir : [Etude en ligne APEC : attitudes des cadres par rapport à la retraite](#)



RPN ÉVOLUTION DES RÉSEAUX DU 4 OCTOBRE 2022

COMPTE RENDU DU SNFOCOS

La RPN du 4 octobre avait pour objectif la mise à jour des protocoles régissant « les évolutions du Réseau » (terme *atténué* pour accompagner les salariés dans le cadre des mutualisations, TRAM, régionalisation, fusion ou adossement d'autres régimes...).

L'accord actuellement en vigueur doit être amélioré, pourtant notre demande sur les marges de manœuvres reste pour l'instant lettre morte.

En particulier, il nous apparaît important d'élargir le périmètre de l'article 2 décrivant l'évolution des réseaux décidée au plan national à l'ensemble des réorganisations internes et au niveau local (fermeture de site...).

En effet, pour l'instant, l'accord ne s'applique que pour des décisions « nationales » mais les directions, depuis longtemps, sont plus que contraintes dans leur déclinaison locale par les orientations nationales sur les regroupements, les mutualisations négociées d'organisme à organisme ou de réductions des points d'accueils.

L'UCANSS nous renvoie à la négociation locale, ce qui est un leurre : d'abord toutes les caisses n'ouvrent pas des négociations locales, celles qui le font autofinancent leur accompagnement enfin, parce que nous savons que la lettre de doctrine du Comex ne permet pas d'agréer des accords locaux comportant des dispositions touchant à la rémunération.

Le SNFOCOS demande que l'accord puisse intégrer des conditions plus favorables pour les agents touchés par une restructuration de leur périmètre d'activités, que celle-ci intervienne dans le cadre d'un « projet » national ou non.

Au-delà de l'accompagnement RH indispensable, la revalorisation des différentes primes possibles doit également être revue à l'aune des évolutions des coûts de la vie et en particulier sur les aspects du logement au regard de déménagement parfois nécessaire.

La délégation du SNFOCOS : Bruno Gasparini, Christophe Rabot et Jean Christophe Balsan



Syndicat National Force Ouvrière
des Cadres des Organismes Sociaux



CONGRÈS SNFOCOS CAF 13

RETOUR EN IMAGES

Le 7 octobre dernier se tenait le 3^{ème} Congrès de la CAF 13 à Marseille.

L'occasion pour de nombreux camarades de se réunir, en présence notamment de Franck Bergamini, secrétaire général de l'UD FO 13, de nombreux délégués régionaux PACA de toutes les branches ainsi que notre secrétaire national, Jean-Christophe Balsan venu lui de Bretagne.

Au programme de ce congrès : la future COG Branche Famille, la réforme AH qui doit être mise en place avant le 31 décembre et le projet de réforme à la source qui doit être expérimentée sur 3 caisses d'allocations familiales en 2023 (regroupant la prime d'activité, le RSA et l'allocation logement dans une unique prestation).

Les camarades présents, sont également prêts à se mobiliser et à mobiliser pour dénoncer la réforme des retraites annoncée.



CÉRÉMONIE LÉGION D'HONNEUR

PHILIPPE PIHET

Philippe Pihet, président d'honneur de l'ARRCO a été promu le 31 décembre 2021 au grade de chevalier dans l'ordre de la légion d'honneur.

La remise de sa croix de Chevalier de l'ordre National de la Légion d'Honneur lui a été faite la semaine dernière, le 6 octobre 2022, par Monsieur le Président François Hollande.

Les camarades du SNFOCOS remercient Philippe Pihet de son invitation à cette cérémonie et le félicitent à nouveau pour cette nomination.

Rappelons que Philippe Pihet est adhérent depuis 42 ans au SNFOCOS, a été trésorier du SNFOCOS, secrétaire de l'UD 69 et secrétaire confédéral FO chargé des retraites

et de la prévoyance.

REVALORISATION PENSIONS DE RETRAITE

COMMUNIQUÉ FO DU 6 OCTOBRE 2022



Communiqué de presse

FO vote pour la revalorisation de 5,12% des pensions de retraite AGIRC ARRCO

Aujourd'hui jeudi 6 octobre 2022 se tenait le Conseil d'Administration de l'AGIRC ARRCO, pendant lequel a été adoptée la revalorisation de 5,12% du montant des pensions de retraite complémentaires des salariés du privé.

Cette hausse a été rendue possible par un avenant signé par FO le 27 septembre dernier qui permettait d'aller au-delà du plafonnement en fonction de l'évolution du salaire moyen par tête prévu pour la valeur de service du point.

Dans le détail du calcul, l'évolution des salaires dans le secteur privé s'établit à 4,82%, à laquelle s'ajoute 0,1 point de rattrapage de l'année 2021 en raison d'une sous-évaluation de l'inflation, et, grâce à l'avenant, une revalorisation supplémentaire de +0,2 point, pour un total de 5,12%. Cette hausse sera applicable à partir du mois de novembre 2022.

Pour Force Ouvrière cette revalorisation correspond à la hausse maximale que l'on pouvait atteindre en respectant les règles de calcul fixées par les accords. FO souligne que cette valeur est nettement supérieure à celle de l'année précédente (1%) et également à celle qui a été appliquée au régime de retraite de base l'été dernier. Une revalorisation moindre n'aurait pas été acceptable compte tenu de la très bonne santé des réserves du régime et des difficultés de pouvoir d'achat.

FO restera vigilante lors des négociations à venir afin de renforcer le niveau de vie des retraités !

Paris, le 6 octobre 2022

Contact :

Michel BEAUGAS
Secrétaire confédéral

**Secteur de l'Emploi
Et des Retraites**

✉ mbeaugas@force-ouvriere.fr
☎ 01.40.52.84.07

Confédération Générale du Travail Force Ouvrière
141 avenue du Maine - 75680 Paris Cedex 14
<http://www.force-ouvriere.fr>



JOURNÉE NATIONALE DES AIDANTS

DU 6 OCTOBRE DERNIER

GUIDE FORCE OUVRIÈRE

« PROCHES AIDANTS : MIEUX LES CONNAÎTRE POUR AMÉLIORER LEURS DROITS »

A l'occasion de la journée des aidants qui s'est tenue la semaine dernière, nous vous joignons à nouveau le Guide des Proches aidants édité par la Confédération FO cet été ([voir la lettre de la Michodière du 13 juillet 2022](#)).

Pour rappel, ce guide a pour objet de mieux cerner le public des proches aidants et de donner aux négociateurs des clés afin d'améliorer, par la négociation collective, les droits des proches aidants.



En ligne [ici](#)



Syndicat National Force Ouvrière
des Cadres des Organismes Sociaux

POUR ADHÉRER AU SNFOCOS

Contactez le syndicat SNFOCOS présent dans votre organisme ou à défaut, le SNFOCOS National : 2 rue de la Michodière 75002 Paris 01 47 42 31 23

snfocos@snfocos.fr ou adhérez via le formulaire en ligne sur <https://snfocos.org/adherer/>

NOS PARTENAIRES

AGENDA

18 octobre 2022 :
RPN Evolution des réseaux

7 et 8 novembre 2022 :
Conseil National du SNFOCOS

Amundi | Épargne Salariale & Retraite

malakoff humanis
SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE

KLÉSIA
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES

 **AG2R LA MONDIALE**

 **AÉSIO
MUTUELLE**

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX
SOCIAUX



NOS PHOTOS SONT SUR [FLICKR](#)

OCIRP
protéger. agir. soutenir

Un espace client dédié en ligne pour vous et vos salariés

Quels avantages pour vous ?

Affiliation et/ou radiation de vos salariés.
Consulter et suivre vos demandes.

Quels avantages pour vos salariés ?

Consultation en ligne

- Les niveaux de couverture Santé
- L'historique des remboursements
- Les coordonnées dédiés des interlocuteurs AG2R LA MONDIALE
- Conseils et bonnes pratiques

Actes en ligne

- Demandes de remboursements
- Télécharger sa carte de tiers payant
- Géolocalisation des professionnels de santé à proximité

Un gain de coût et de temps dans la gestion de votre santé.

Pour créer votre espace client, rendez-vous sur :

<https://inscription.ag2rmondiale.fr/inscriptions/>



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main
sur demain